

Courte / Soulié / Roque Basse

-  Limite communale
- Zonage**
-  UA / UAnc
-  UB / UBnc
-  UE
-  OAU
-  1AUB / 1AUBo
-  OAUe
-  A
-  Ap
-  Apj
-  N
-  NI
-  Np
- Prescriptions**
-  Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) - Aléa indifférencié
-  Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI)
-  Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
-  Zone coeur du Parc National des Cévennes
-  Monument Historique
-  Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
-  Risque minier résiduel
-  Emplacement réservé
-  Bâtiment pouvant changer de destination
-  Linéaire de commerces
-  Espace Boisé Classé (sujet)
- Secteurs soumis à des règles spécifiques**
-  Secteur toiture aspect lauze « TL »
-  Périmètre avec hauteur maximum spécifique
- Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Patrimoine bâti protégé**
-  Édifice remarquable
-  Construction et aménagement vernaculaire (pont, ruchers-troncs, menhirs, etc.)
-  Chaînage ornementé
-  Ouvrage hydraulique (béal, trincat, etc.)
-  Voie et draille
- Élément de végétation protégé**
-  Ensemble boisé
-  Bosquet ou alignement d'arbre
-  Ripisylves
-  Sujet remarquable
-  Prairies maigres de fauche ou habitats de milieux ouverts
-  Zone humide

